

Dimanche 30 avril : journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation

La tragédie des camps de concentration nazis et le courage de ceux qui ont lutté pour la sauvegarde de la dignité humaine doivent rester présents dans les mémoires. Hommage à 11h devant la mairie : lecture du message des associations de déportés, internés, résistants et patriotes.

Lundi 8 mai

Le 8 mai 1945 à 15 heures, les cloches sonnent pour marquer la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe et la capitulation de l’Allemagne nazie annoncée par le général de Gaulle dans une allocution radiophonique. 8 mai 2017 : célébration devant la mairie à 11h.

Samedi 14 mai—aire de Braune

Vide greniers de l’Association des parents d’élèves

29 mai : classe de voile pour l’école



Du 29 mai au 2 juin 2017, les élèves du CE1 au CM2 de l’école de Dions vont participer à une classe de découverte sur la navigation sur de petits voiliers et la découverte du milieu lagunaire. Avec l’aide de l’APE.

Samedi 20 mai : fête votive aire de Braune



14 h : concours de pétanque
16h : graines de raseteurs
18h30 : apéritif musical
21h : toros et vaches dans les arènes

22h : soirée dansante
Jeux
Buvette, petite restauration
Organisée par le Comité des Fêtes de Dions

Etat civil

Mariage : M. Adrien Bertolo et Mlle Roxane Bonnet le 25 mars 2017. Sincères félicitations aux nouveaux époux.

Comité de rédaction : commission communication—Directeur de la publication: Jean Verdalle, maire , mairie de Dions—30190

Jeudi 15 juin à 20h45— temple — Another Swing Trio



Les trois musiciens nîmois du groupe "Another Swing", composé d'un bassiste, d'un violoniste et d'un guitariste, revisiteront le jazz manouche de l’après -guerre et les plus grands standards du jazz des années 50 à nos jours. Avec René Jacquot, Christian Thorel et César Jacquot
Entrée libre et gratuite—Production : Mairie de Dions

Vendredi 16 juin à 20h45—temple — ZARAGRAF



Ouvert sur de multiples cultures, Zaragraf, creuse son sillon avec ingéniosité et pertinence autour des musiques d’Europe... et d’ailleurs. ZARAGRAF c'est un style, un univers, un Cabaret Fantastique posé entre Balkans et Andalousie, avec des clins d'oeil rock... C’est une synthèse originale de traditions, de compositions audacieuses, d’arrangements inattendus ... Un univers décalé brillant n’excluant pas l’humour et la fantaisie... avec Mira Mrak, Emmanuel Waffler, Pépé Martinez, Bruno Manjarres, Michel Altier, Laurent Eulry—Régie Stéphane Bounoux
Entrée libre et gratuite—Production : Nîmes Métropole

16, 17 et 18 juin, vernissage Jean-Pierre Brethon

Portes ouvertes à l’atelier de Jean-Pierre Brethon « les moyens du bord ». L’occasion de découvrir les nouvelles œuvres de cet artiste talentueux (exposé aussi en mairie).

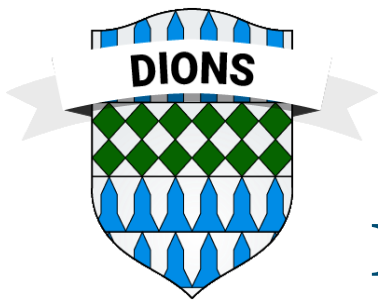
Vendredi 30 juin à 18h : Fête de l’école

Le spectacle préparé par nos petits est top-secret. Nous sommes impatients de le découvrir. Tombola, jeux, restauration par l’Association des parents



Lundi 3 juillet : le monde du cirque

Dans une même unité de lieu et de temps, ce concept permet de plonger le public dans le monde merveilleux du cirque d’antan. 3 temps forts : l’accueil, l’initiation aux arts du cirque et le spectacle final. Réservé aux enfants de l’école de Dions.



Mairie de Dions
N° 13—mai 2017

Bulletin municipal



L’école de Dions rénovée



Maquette (provisoire) de l’école rénovée : économies d’énergie (doubles vitrages, isolation des combles et murs par l’extérieur), confort thermique, pergola extérieure....

Votre agenda

Dimanche 30 avril: 11h—hommage aux victimes de la déportation
Lundi 8 mai: 11h— célébration à la mairie
Dimanche 14 mai : vide greniers de l’APE
Samedi 20 mai à partir de 14h—Fête votive
Dimanche 11 juin : 1er tour des élections législatives
Jeudi 15 juin –20h45—Another swing trio—Temple
16,17 et 18 juin: portes ouvertes Jean-Pierre Brethon
Vendredi 16 juin –20h45 - groupe Zaragraf—Temple
Dimanche 18 juin : 2ème tour des élections législatives
Vendredi 30 juin—18 h : Fête de l’école
Lundi 3 juillet : découverte du monde du cirque

Vendredi 9 juin à 20h au Foyer
2ème rencontre citoyenne
Pluvial, habitat, aire de jeux, école.....

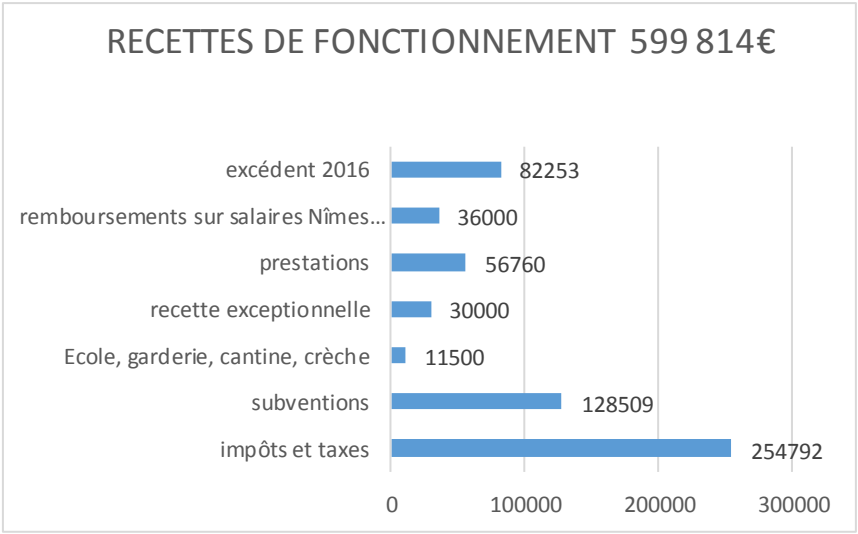
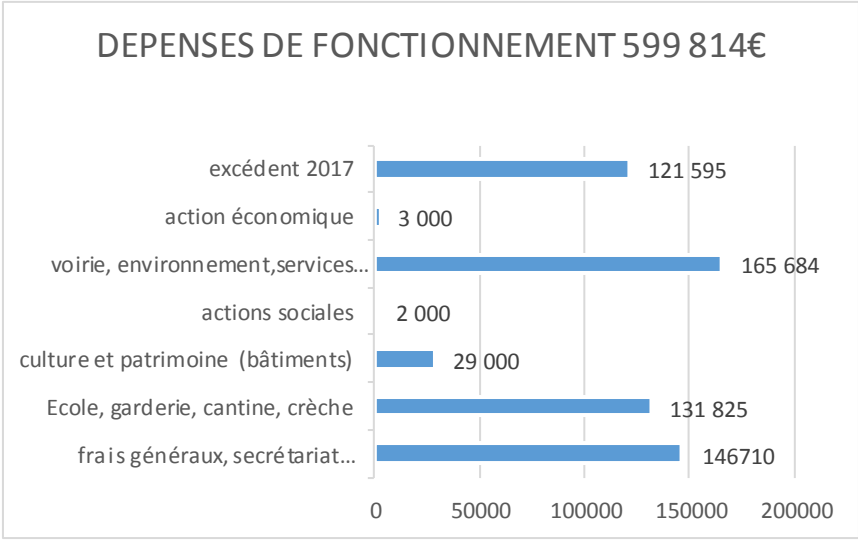
Aménagement du village : du long terme

Un si joli petit village. Peu connu? Alors quelles pistes? Préserver le caractère rural du village par un développement de l’habitat maîtrisé, mettre en valeur son patrimoine architectural et naturel (bois et forêts, chemins de grandes randonnées, gouffres, moulin...), préserver l’environnement, favoriser un développement d’accueil des visiteurs (chambres d’hôtes, bar-restaurant, commerces de proximité), assurer la sécurité des habitants face aux événements climatiques... Penser l’aménagement, c’est préserver des zones pouvant accueillir des bassins de rétention des eaux de ruissellement des talwegs afin de protéger l’habitat situé en aval, c’est ouvrir et aménager les zones vertes (moulin, aire de pique-nique du Bruel...), c’est favoriser la rénovation de l’habitat ancien, le logement locatif... Ces réflexions guident nos actions en étant conscients que leur mise en œuvre nécessite plus de temps que la durée d’un mandat municipal. (cf. article page 3 sur le ruissellement par exemple). Mais il nous importe d’en tenir compte pour ne pas obérer le travail qui incombera à nos successeurs.

EDITO

Des travaux partout dans le village : chemins, berges de la Braune, place Brot, rue de la Batiraille, et, cet été, l’école. Nous sommes conscients des gênes qui en résulteront. Nous essayerons de les limiter au maximum. Gardez-vous bien de penser cependant que la commune roule sur l’or. En page 2 vous trouverez le budget 2017 commenté. Nous utilisons simplement les subventions accordées au titre des catastrophes naturelles pour les intempéries d’octobre 2014 et des subventions exceptionnelles 2017 « rénovation des cœurs de village» de la Région, du Département et de Nîmes Métropole et « économies d’énergie » de l’Etat. Dès l’an prochain nous reviendrons à une situation plus classique avec une capacité d’autofinancement en investissement de près de 100 000€. Mais nous ne désespérons pas de trouver d’autres subsides pour réhabiliter le foyer, les locaux de la bibliothèque, l’éclairage public.... Beaucoup est encore à faire. Et d’autres chantiers en cours, encore à l’étape d’étude de faisabilité : construction de quelques habitats sociaux, études sur le ruissellement en vue de protéger les habitations en bas du village, aire de jeux.... Nous vous en rendrons compte lors de notre prochaine rencontre citoyenne le vendredi 9 juin à 20h au foyer place Brot. Mai-juin, deux mois propices aux fêtes avant le grand départ en vacances : la fête votive, de la musique, des arts plastiques, du cirque, les prestations de nos petits pour enchanter leurs parents et bien au-delà. Alors, venez nombreux à ces rencontres. Jean Verdalle, maire

Budget de fonctionnement 2017 : peu d'évolutions



Un budget de fonctionnement dans la continuité de ceux des années précédentes.

La structure (charges salariales) : une secrétaire, 2 agents 1/2 techniques pour l'école et l'entretien, 1 agent pour la voirie et 1 agent pour l'eau et l'assainissement (salaire pris en charge par Nîmes Métropole)

Les actions :

- Ecole et petite enfance : 22%
- Voirie, environnement : 28%
- Frais généraux : 24%
- Autres : 6%
- Autofinancement : 20%
- Le problème de la crèche en voie de règlement

Des subventions Etat en diminution (- 7%)
Des recettes propres en hausse dues au bail de location pour l'exploitation de la carrière sur la RD 225 (+ 17 000€)

Des taxes locales
sans aucune augmentation
Taxe d'habitation : 10,6%
Taxe foncière sur le bâti : 15,9%
Taxe foncière sur le non bâti : 52,8%
Dions a le taux de taxes le moins élevé des 49 communes de Nîmes Métropole en taxes foncières et fait parti des 8 communes dont le taux est le moins élevé en taxe d'habitation

Budget d'investissement2017 : exceptionnel

	Montant	subvention	commune
Voirie (fin des rues)	104 610	80 586	24 024
Chemins ruraux	206 345	151 000	55 345
Berges et pont sur la Braune	303 280	268 791	34 489
aménagement de l'école	87 048	638 35	23 213
Aménagement de la place Brot	206 935	163 824	43 111
enfouissement des réseaux Brot	23 685	SMEG	23 685
mise en conformité des bâtiments			
accueil personnes handicapées	20 000	14 500	5 500
aménagement arrêt du bus	12 000	7 900	4 100
autres	29 043		29 043
remboursement des emprunts	46 850		46 850
Total général	1 039 796	750 436	289360

Ne sont pas inclus dans ce budget les dépenses prises en charge directe :

- Par Nîmes métropole : réfection du réseau d'eau rue de la Batiraille, mise en conformité de l'arrêt des bus pour l'accueil des personnes handicapées (PMR)
- Par le Syndicat Mixte d'électricité du Gard : enfouissement des réseaux électriques, télécom et éclairage public place Brot et rue du Fort

Sécurité routière et des piétons

Pose de miroirs dans le virage rue du Puits Neuf et sur la RD22 face à l'intersection avec la rue du Puits Neuf.

Elagage des platanes et chênes « communaux » sur l'aire de Braune. (les platanes en bord de la RD22 relèvent de la compétence du Département auquel nous avons demandé une intervention)

Du nouveau au gouffre des Espeluques

Le gouffre des Espeluques, propriété de la commune de Dions, constitue l'un des sites majeurs des gorges du Gardon. Il présente un intérêt patrimonial très important compte-tenu de la présence de plusieurs espèces de chiroptères, protégées au niveau national et européen. Devant la nécessaire conservation de ces espèces menacées, une convention de gestion avait été signée en 2010, entre la commune de Dions et le SMGG, afin d'assurer la mise en œuvre de suivis scientifiques et de mener des actions de gestion.

Pour garantir la quiétude et la conservation des populations de chiroptères, le SMGG a conventionné avec le CDS 30 (Comité Départemental de spéléologie du Gard) et la commune de Dions pour définir les modalités d'accès et les conditions de pratiques au gouffre.

Pour sa part, la commune a obtenu l'installation de panneaux d'information supplémentaires sur les enjeux environnementaux et les conduites à proscrire.

Cantine et activités périscolaires rentrée scolaire 2017

La cantine : Nous devons établir un règlement d'hygiène HACCP (analyse des dangers-points critiques pour leur maîtrise), c'est à dire mettre en place et développer un plan de bonnes pratiques d'hygiène relatif au secteur alimentaire concerné en conformité avec les textes réglementaires. Un PND (plan nettoyage et désinfection) dont la traçabilité est assurée par la tenue d'un dossier dans lequel figurent toutes les procédures et tous les relevés, est en préparation. C'est la raison pour laquelle la salle du foyer de l'église ne pourra pas être consacrée à d'autres activités ni louée à l'avenir.

Les activités périscolaires : L'approbation de notre projet éducatif territorial (PEDT) par la Préfecture et les différents partenaires nous met dans l'obligation de créer un Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP). C'est une structure éducative habilitée dans un cadre réglementaire. Pour cette création, un regroupement avec d'autres communes nous a été conseillé par la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS). Contact a été pris avec le syndicat Leins Gardonnenque qui a une convention avec les Francas du Gard, mouvement d'éducation populaire reconnu par le Ministère de l'Education Nationale (gestionnaire également du centre aéré Chante Coucou). Seuls les personnels titulaires d'un BAFA sont habilités à postuler pour ces emplois. C'est la garantie de la qualité pédagogique des activités proposées aux enfants.



Dimanche 9 avril, 34 dionsoises et dionsois ont participé à la journée de récolte des déchets accumulés sur le territoire communal pour réparer de trop nombreuses incivilités. Nous renouvelerons l'expérience. Une partie des participants devant le camion de ramassage.

Téléphone par la fibre optique pour les habitants de Dions

Chacun mesure la mauvaise qualité du réseau téléphonique qui dessert Dions. Il en a été tenu compte : Dions est inscrit dans la phase 2 de connexion des particuliers à la fibre optique menée par Nîmes Métropole et Orange.

Dates retenues : décembre 2018—fin 2019.

Protection contre le ruissellement

La 1ère phase de l'étude menée par la société Hydratec sur le ruissellement des eaux de pluie a été présentée et sera suivie fin mai du rapport final consacré aux recommandations.

Trois points sont sensibles :

- les talwegs Lauze et Puits neuf
- le talweg Espeluca
- le talweg Batiraille.

Pour protéger les habitats (et habitants) en aval il est envisagé l'aménagement d'importants bassins de rétention. Ce sont des investissements lourds à la charge de Nîmes Métropole dont la réalisation prend du temps. Mais qui nous contraignent dès aujourd'hui pour l'aménagement urbain.

NB: les préconisations prennent en compte des phénomènes climatiques décennaux mais non des phénomènes exceptionnels comme celui de 2014 (centenaire)

Projet de Parc Naturel Régional

Un projet de Parc Naturel Régional est en cours d'élaboration, à l'initiative du SMGG. Il concerne notre territoire et couvre 80 communes. La première étape consiste à étudier l'opportunité et la faisabilité d'un tel projet.

Il s'agit de mettre en place une dynamique territoriale pour faire valoir ses spécificités (humaines, patrimoniales, économiques) en complémentarité des dynamiques urbaines et faire connaître et partager l'ensemble des éléments identitaires du territoire liés à la garrigue entre nouveaux et anciens habitants.

Il permettra de soutenir et développer l'emploi local, de renforcer la protection des patrimoines et des paysages, et de mettre en place une gouvernance territoriale qui rassemble les acteurs locaux (élus, professionnels, associations), autour d'un projet commun. Classement en PNR prévu en 2021.